

MISSION RELEVÉ : votre logement précisément.

Objectifs

Etablir les documents graphiques de l'état actuel de votre bien immobilier. Ce relevé est l'outil indispensable pour restructurer les espaces, agrandir votre bien, densifier la construction, etc. .

Modalités

Rendez-vous sur place pour prises de cotes, puis dessin à l'agence des plans coupes et élévations nécessaires à la compréhension de l'espace. Dans certains cas, visite sur place complémentaire pour vérifier le relevé.

Déroulement

L'architecte visite les lieux avec vous, et relève les espaces, en plan et en élévation. Le relevé se limite aux hauteurs sous plafond, sous poutre et à la prise en compte des ouvertures, arase inférieure, arase supérieure, retombée.

Les espaces mansardés sont relevés en coupe, de même que les escaliers. Dans les pavillons, le relevé recoupe un plan par niveau, le niveau de comble s'il est aménageable, les façades, et une coupe type.

Prix

Tarif relevé	Appartement	Maison
0 à 50 m2	310€	470€
50 - 100 m2	510€	760€
100 - 150 m2	710€	1200€
tranche 50 m2 en +	150€	190€

Prix TTC. Immeuble nous consulter

Logement ou lot de copropriété (sans façades). Modalités de paiement : règlement par chèque de 50% du montant total le jour de l'intervention, le solde à la remise des documents.

Tarif applicable dans Lyon et Courly, pour les autres communes limitrophes, déplacement en sus forfait 85€ TTC.

Limites

Le relevé se limite à un lot, ou à un pavillon. Les mesures prises le sont aux instruments et sous réserve des conditions d'accès. Les façades sont dressées à partir des cotes en plan, des relevés des ouvertures intérieures et en tableau, et reconstituées sur ces bases avec l'appui d'un relevé photographique si nécessaire. Les documents sont remis ensuite sous forme papier et/ou informatique selon votre demande. (pdf, jpg, dwg etc...)

Garantie

Le relevé est exploitable par tout professionnel pour établir un projet et dresser les documents administratifs qui lui seraient liés